



Lycée Polyvalent Régional de la Méditerranée

Avenue de la Méditerranée, 13600, LA CIOTAT Tél : 0442088020



Éducation nationale

Je soussigné,

Demande l'inscription au service de restauration

pour mon enfantCLASSE :

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Demi-pensionnaire FORFAIT :

Pour ce choix, ce document est à rendre au Professeur Principal, avant le 20 septembre

Forfait 5 Jours

Forfait 4 Jours : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi (*)

Forfait 3 Jours : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi (*)

() Les jours retenus doivent être entourés. En aucun cas, l'élève ne pourra passer un jour non choisi dans son forfait.*

Le forfait trimestriel est payable dès la réception de l'avis aux familles. Son montant ne pourra être réduit que dans les cas de remises d'ordre prévus au règlement intérieur du service de restauration.

Toute demande de changement de régime doit être déposée au secrétariat d'intendance avant la fin du trimestre en cours et sera prise en compte pour le trimestre suivant.

Les élèves ayant choisi le **FORFAIT** ne peuvent en aucun cas passer à la **PRESTATION** en cours d'année scolaire

OU

Demi-Pensionnaire à la PRESTATION :

Payable d'avance par quantité minimale de 10 repas, non cumulable avec un forfait – Les élèves n'ayant pas approvisionné leur compte ne pourront pas prendre leur repas ; ce compte ne doit jamais être en débit. Pour prendre le repas du midi, l'élève doit obligatoirement avoir réservé en ligne ou sur les bornes.

Le document du choix des repas à la prestation est à rendre la 1^{ère} semaine, directement à l'Intendance, accompagné, obligatoirement, du paiement des repas.

OU

EXTERNE

Pour ce choix, rendre ce document à l'intendance, avant le 20 septembre

A Le
Signature des parents